



FINANCE
FOR TOMORROW
by Paris Europlace



**La Finance verte et durable, atout
pour l'attractivité de la Place de Paris**

26 juin 2019



Nos efforts stratégiques se conjuguent avec la volonté des régulateurs pour normer ces efforts, aux niveaux français et internationaux, pour renforcer de manière collective l'attractivité de la Place financière de Paris.

→ Les acteurs financiers ne réfléchissent plus aux enjeux de soutenabilité à la marge, mais les intègrent désormais à leur **stratégie de long terme**.

- Besoin d'indicateurs adaptés
- Besoin d'une vision prospective

→ Les critères ESG s'inscrivent au **cœur du dialogue** entre acteurs économiques et financiers. Ils réunissent les investisseurs, les régulateurs et les émetteurs pour des échanges très concrets. Ils concernent directement les citoyens.



Lancement : Juin 2017

1^{ère} Présidence 2017-2019 : Philippe Zaouati, CEO de Mirova
Président depuis juin 2019 : Pierre Ducret, Contrôleur Général, Conseiller Climat, Groupe Caisse des Dépôts & Président, I4CE

Directrice Générale : Anne-Claire Roux

Membres au 1^{er} janvier 2019 : 67 et 6 observateurs

Finance for Tomorrow est l'initiative lancée au sein de Paris EUROPLACE, pour faire de la finance verte et durable un élément moteur du développement de la Place de Paris et la positionner en centre financier de référence sur ces enjeux.

Les membres de Finance for Tomorrow s'engagent dans une charte commune à contribuer à réorienter les flux financiers vers une économie bas-carbone et inclusive, en cohérence avec l'Accord de Paris et les Objectifs du Développement Durable (ODD) de l'ONU.



❑ L'Article 173 de la Loi TECV :

- Bilan publié par le MTES, GDT, ACPR & AMF en Juin 2019 ;
- Au niveau européen : Directive adoptée en Mai 2019.

❑ Les Labels Publics :

- **Label ISR** : En 2018, on comptait, 218 fonds labellisés qui représentaient 55Mds d'euros d'encours au total, gérés par 47 sociétés de gestion.
- **Label GreenFin** : Remplace le label TEEC à partir de juin 2019, on compte 30 fonds labellisés pour un encours total de 7 milliards d'Euros.
- La **loi PACTE** va développer l'offre d'Assurance-Vie labellisée.
- Au niveau européen : **l'Ecolabel**, doit créer un standard européen pour promouvoir les produits financiers durables à l'échelle continentale.



❑ Mission « De Cambourg » :

- Présentation au Ministre de l'Economie et des Finances en Juin 2019 ;
- « Convergence graduée » de la présentation de l'information.

Faire de la finance verte et durable un levier d'attractivité



- **Emploi & Compétences** : mettre en adéquation les formations (initiale et continue) avec les nouveaux besoins en compétences de l'industrie financière.
- **Créer la « Place financière du XXIème siècle »** : faire de la finance verte et durable un axe stratégique pour la Place financière de Paris – valeur de long-terme, porteur de sens.
- **Concilier performance de long-terme et compétitivité** : développer une réglementation ambitieuse sur les sujets ESG, nous rendra demain plus compétitifs à l'échelle internationale.
- **Attirer les investissements privés et publics** : opportunités d'investissements, d'innovation et de création d'emploi ;
 - Création de France Transition Ecologique/Plan Juncker vert français



RAPPORT CANFIN - ZAOUATI

Un plan Juncker vert à la française



FINANCE
FOR TOMORROW
by Paris Europlace

THE SUSTAINABLE
FUTURE
BEGINS IN
PARIS

Merci pour votre attention !



@FinforTomorrow

#SHIFT
THE TRILLIONS